

Cette Formation spécialisée avait pour ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 03/06/2026 (pour avis) ;
2. Résultats de l'observation interne 2026 (pour information) ;
3. Examen du rapport d'activité du médecin de prévention (pour information) ;
4. Mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels et examen du plan annuel de prévention (pour avis) ;
5. Examen des demandes de financement complémentaires pour 2026 (pour avis) ;
6. Point d'actualité des travaux immobiliers (pour information) ;
7. Compte rendu des suites données au rapport de la commission d'analyse des conditions de travail mise en place lors de la séance du CSAL-FS du 22/05/2025 et présenté en séance du CSAL-FS du 27/04/2026 (pour information) ;
8. Examen des registres SST, accidents de service et fiches de signalement (pour information) ;
9. Examen des suites données aux questions traitées et aux avis émis lors des précédents CSAL-FS (cf article 32 et 39 du RI) (pour information) ;
10. Questions diverses (à communiquer, si possible, à l'avance).

Vous pouvez lire notre déclaration liminaire : [ICI](#)

Réponse aux différentes déclarations liminaires

Mme la présidente remercie les organisations syndicales pour la lecture de leurs liminaires. S'agissant du « sondage enquête » sur les valeurs de la DGFIP, elle admet qu'il y a peut-être un malentendu et quelques maladresses sur la forme, cependant l'exercice se voulait constructif et visait à recueillir le sentiment des agents.

Il est partagé le constat de locaux inadaptés en période de fortes chaleurs. Comme palliatif, et dans un premier temps, la pose progressive de brasseurs d'air financés sur le budget sécurité et santé au travail et une réflexion sur possibilité de mobiliser des espaces « refuges » climatisés sur les différents sites pourraient tenir lieu d'expédients. De manière plus explicite, il sera demandé aux chefs de service d'élargir et d'encourager le télétravail durant ces périodes.

S'agissant des règles de gestion, selon la présidente, le décret du 24/07/2026, n'emporte pas de modifications majeures. Toutefois, afin d'éviter et de gommer les disparités de gestion qui pourraient apparaître de-ci de-là des règles tacites d'harmonisation de gestion seront de mise entre les différentes directions. On veut bien la croire ! Sur ce point, vous pouvez consulter [cet article](#).

Enfin, pour ce qui concerne la création de la foncière de l'État, qui aura en charge la gestion du parc immobilier de l'État c'est selon Mme la présidente « un vieux serpent de mer » et à ce stade, nous n'en sommes qu'à la phase d'expérimentation. Affaire à suivre donc, notamment pour les collègues qui seront mis à disposition de cette foncière. Sur ce point, consultez [l'article CGT-FSE](#).

Approbation du procès-verbal de la séance de la séance du 3 juin 2026 (pour avis)

S'agissant du procès-verbal de la séance du 27 avril 2026, ce document reprenant l'essentiel des précédents débats, il n'y a pas de difficulté à ce qu'il fasse l'objet d'une approbation. L'ensemble des représentants du personnel valide donc ce document

Résultats de l'observation interne 2026 (pour information)

Les résultats de l'observatoire interne sont en ligne sur [Ulysse Somme](#).

La CGT Finances Publiques a souligné l'état d'esprit des collègues : ils sont désabusés et insatisfaits de leur rémunération, ce qui démontre un manque de reconnaissance.

La CGT Finances Publiques de la Somme continuera à relayer ces revendications.

Examen du rapport d'activité du médecin de prévention (pour information)

Durant l'exposé de son rapport la médecin de prévention relève l'effet délétère et les biais du jour de carence et de l'indemnisation à hauteur de 90 % des 3 premiers mois de CMO. Comme pis-aller certains collègues se placent, lorsqu'ils en ont la possibilité, en télétravail ! Qui l'eût crû !

Enfin après le succès d'une première action de prévention, d'autres actions de préventions devraient être mises en place, c'est du moins son souhait. Une réflexion sur la vaccination est également souhaitée. Recensement et vaccination sur le lieu de travail.

Un feedback sur les prestations de Qualisocial est souhaité. À ce jour les retours, suite à prescriptions par la médecin de prévention sont inexistantes.

Mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels et examen du plan annuel de prévention (pour avis) ;

La CGT Finances Publiques de la Somme a participé à trois groupes de travail rassemblant des représentants de l'administration (Responsables BILI, RH, Gestionnaires de sites, assistant de prévention) et représentants du personnel.

La CGT Finances Publiques met un point d'honneur à participer à ces groupes de travail indispensables à l'élaboration de ce document juridique obligatoire qui doit être un constat et refléter le plus possible les conditions de travail des agents des finances publiques de la Somme.

Cette année encore, la CGT Finances Publiques de la Somme a demandé la dissociation des avis sur le DUERP et le Plan Annuel de Prévention : parce qu'on peut être d'accord sur le constat et pas sur les mesures à prendre et inversement. Cette demande a été acceptée et approuvée par les autres organisations syndicales.

La CGT Finances Publiques a souligné lors de cette instance, comme elle l'avait fait aussi lors d'un temps d'échangé informel en août dernier avec la Directrice départementale, le constat selon lequel les encadrants (souvent des responsables de services et des adjoints) avait tendance à se censurer lors de l'élaboration du DUERP, considérant qu'ils n'ont pas à dévoiler leur mal-être aux agents qu'ils encadrent

Partant de ce constat, la CGT Finances Publiques de la Somme a proposé l'élaboration d'un DUERP à destination des encadrants. La Directrice a accepté cette proposition, considérant l'absence d'obstacles juridiques.

Compte tenu de cette zone grise, **la CGT Finances Publiques de la Somme s'est abstenue lors de l'émission de l'avis en considérant que le DUERP n'était donc pas complet.**
Les autres syndicats ont voté POUR.

Concernant le Plan Annuel de Prévention, la CGT Finances Publiques de la Somme a voté CONTRE :
en effet, après s'être abstenue l'an dernier, donnant ainsi une chance sur les moyens à mettre en œuvre à l'administration, la CGT Finances Publiques a décidé de voter CONTRE en considérant que les moyens n'étaient pas à la hauteur des constats opérés dans le DUERP : Ainsi, pour la CGT Finances Publiques de la Somme, il est intolérable de faire peser sur les seuls chefs de service la responsabilité des constats réalisés

par cette seule phrase : « Le GT attire l'attention de la Direction et du chef de service sur la situation décrite qui révèle une situation de stress pour certains agents. Dans tous les services où cela est possible, adapter les objectifs aux moyens humains »

Pour la CGT Finances Publiques, cela suffit ! Il est temps que la Direction Générale prenne ses responsabilités en alertant le législateur sur l'état de nos effectifs : ce qu'il nous faut, ce sont des créations d'emplois !

Examen des demandes de financement complémentaires pour 2026 (pour avis)

La CGT Finances Publiques a émise un avis favorable pour les financements suivants :

- installation de brasseurs d'air (Notamment au SDIF dans un premier temps)

- installation d'une cloison amovible en salle de formation professionnelle : Dans un premier temps, la CGT a refusé de prendre sur le budget de la formation spécialisée considérant qu'il s'agit d'une mauvaise conception batimentaire. Néanmoins, considérant les améliorations quant aux conditions de formation des agents, elle a ensuite accepté de réétudier sa position si un cofinancement était possible avec la DDFIP et l'ENFIP . **La CGT a proposé en groupe de travail que la participation de la formation spécialisée soit limitée aux devis établis selon les principes de la libre concurrence.** En effet, le comptable du secrétariat général a indiqué qu'il était nécessaire de recourir aux marchés publics. Or, les devis établis par les prestataires titulaires du marché public étaient nettement supérieurs (Passage de 15 000 € environ à plus de 21 000 €). Les autres organisations syndicales ont approuvé cette position.

Point d'actualité des travaux immobiliers (pour information)

Abbeville

1- A la date du 07/09/26, les travaux de sécurisation du site d'Abbeville sont en cours et devraient être terminés courant septembre. Le nouveau bureau PMR d'Hélène Houard ainsi que les sanitaires PMR seront entrepris dès la fin des travaux de sécurisation.

Le remplacement de la porte d'entrée du public ainsi que le relamping n'ayant pas été financés par SPIB2C, ils seront réalisés cette année en fonction des crédits restants mais plus probablement décalés à 2027.

2 – L'installation de la main courante n'a pas débuté, les fournisseurs ont été relancés.

3 – Le remplacement de l'éclairage n'a pas encore été réalisé mais le matériel est acheté.

Albert

Une convention d'occupation temporaire a été signée avec la CPAM afin de déporter l'accueil du SGC le temps des travaux. Une réunion d'ouverture de chantier en présence de la Mission BIL, de l'Assistant de Prévention, de l'ISST, de l'entreprise de désamiantage, de l'encadrement et des agents a eu lieu le 03/09. Cette réunion a permis de répondre aux inquiétudes des agents et de préciser des points d'organisation. L'inauguration est espérée en janvier 2027.

Cité

Les travaux de cloisonnement du responsable du CPE se sont bien déroulés. Reste en attente la cloison mobile de la salle de formation en raison de son mode de financement.

Courbet – Amiens

1 – Les vitres de l'ancien accueil et du local BIL ont été remplacées.

2 – La réparation de la toiture a été effectuée ce qui a permis une réinstallation de l'open space du SOCE avec la création de deux nouveaux postes de travail.

3 – L'entreprise Dalkia va intervenir très prochainement pour la réparation des têtes de chauffage défectueuses.

4 – La rénovation de la nouvelle salle CDL ainsi que la réinstallation de la DSPL ont été correctement réalisées, le tout en interne.

Peronne

1 – Les travaux de réfection et isolation de la toiture débuteront début octobre et devraient durer 1 mois.

2 – La création de la rampe PMR interviendra dans un second temps, une fois les travaux de toiture terminés.

Ces deux projets sont intégralement financés par le programme 723.

Poix-de-Picardie

Le SGC a été entièrement rénové et son mobilier renouvelé.

Rollin – Amiens

1 – La réparation du skidom de la TDH a été réalisé.

2 – La sécurisation de l'accueil de Rollin a été réalisée. À la date du 07/09, il manque encore la création du bureau des voltigeurs ainsi que la cloison du nouveau bureau du responsable accueil. L'entreprise a été relancée en ce sens. Le remplacement de la centrale d'alarme interviendra début 2027.

Le portail piéton bvd de Bapaume et son automatisation seront réalisés en fonction des crédits disponibles et probablement reportés à 2027.

3 – La réfection des sanitaires de la TG2A est en cours, l'entreprise a été choisie et a été relancée pour réalisation des travaux.

De nouveaux projets ont été inscrits dans la programmation immobilière 2026 :

– la création d'une salle convivialité/réunion à la TG2A dans l'emplacement de l'ancienne caisse

– la création d'un bureau individuel au SDIF.

Ces travaux se dérouleront courant octobre/novembre.

Multi-sites

→ **Abbeville/Amiens-Rollin/Peronne** : la sécurisation des abris vélo a été réalisée en interne sur Abbeville et Péronne, mais doit être reprise sur Péronne.

Sur Amiens, une réflexion sur la réorganisation du parking est en cours, la sécurisation des abris vélos aura lieu à ce moment-là.

→ **SGC** : des demandes de devis ont été réalisées sur les filtres à eau mais également sur l'achat de fontaines à eau qui pourraient être plus pertinentes, notamment en période de canicule.

Compte rendu des suites données au rapport de la commission d'analyse des conditions de travail mise en place lors de la séance du CSAL-FS du 22/05/2025 et présenté en séance du CSAL-FS du 27/04/2026 (pour information) ;

Après présentation de ce compte-rendu, la CGT Finances Publiques a pu constater l'avancement des suites données. Elle demeurera attentive à la mise en œuvre desdites mesures.

Examen des registres SST, accidents de service et fiches de signalement (pour information) ;

Registre des accidents de service.

La CGT Finances Publiques a soulevé un point de droit : elle souhaiterait savoir si les accidents de services sont consignés au registre dès leur déclaration ou si l'administration est en droit d'attendre les différentes conclusions si elle entend combattre le lien d'imputabilité au service de l'accident déclaré.

L'administration note ce point et apportera une réponse.

Fiches de signalement :

Une fois de plus, la CGT Finances Publiques est revenue sur le traitement d'une fiche de signalement : en effet, un collègue a été victime d'un outrage en réalisant sa mission. L'auteur s'est excusé. Le collègue a jugé les faits suffisamment graves pour réaliser, à juste titre, une fiche de signalement.

Néanmoins, la direction n'a pas jugé utile de dénoncer les faits, pourtant qualifiable de délit, au procureur de la République alors qu'elle en a l'obligation en vertu de l'article 40 alinéa 2 du Code de procédure pénale.

Malgré le rappel de cette obligation par la CGT Finances Publiques lors de la formation spécialisée du mois d'octobre 2025 et de février 2026, la direction continue de refuser de procéder à une telle dénonciation.

Face à ce refus obstiné de la direction montrant un total irrespect de la tolérance zéro à appliquer pour contribuer à la sécurité des agents, le secrétaire départemental de la CGT Finances Publiques de la Somme a demandé à ce que ce refus soit clairement mentionné au procès-verbal et informé la directrice qu'il procéderait lui-même à cette dénonciation conformément à son obligation (également prévue à l'article 40 alinéa 2 du Code de procédure pénale).

Les élus CGT présents.

Patrick LE MOUILLOUR (Titulaire)

Nicolas Plouard (Titulaire)



[Alors n'attendez plus. Syndiquez-vous !](#)